



**PROJET DE VŒU
CONSEIL d'ARRONDISSEMENT
29 Mars 2021**

Présenté par Michel Jallamion et les élus du groupe Paris en Commun, socialistes, Écologistes et Républicains.

Vœu relatif au refus de la fermeture définitive du bureau de Poste Édith Piaf et à la nécessité d'un dialogue exigeant avec La Poste

Considérant que nos concitoyens ont toujours besoin d'un service courrier et de colis de qualité, du droit d'accéder à un compte bancaire et de pouvoir retirer des liquidités ;

Considérant que l'implantation qui reste importante de La Poste dans les territoires n'est pas un coût mais une richesse qui en fait un acteur de présence territoriale et de lien social incontournable et un atout dans la lutte contre la fracture numérique ;

Considérant que lors de la réunion des présidents des Commissions départementales Postales Territoriales (CDPPT), le président-directeur général de La Poste Philippe Wahl a insisté sur le fait que La Poste était une entreprise publique et un service public et qu'elle devait réussir à rendre compatibles ses impératifs financiers avec l'intérêt général ;

Considérant que La Poste a annoncé la fermeture définitive du bureau de Poste Édith Piaf situé 21 rue Belgrand en novembre 2021 en raison de l'insalubrité du bâtiment, du rachat de l'immeuble par un nouveau propriétaire souhaitant réaliser les travaux au plus vite entraînant l'indisponibilité des locaux durant deux ans, de l'échéance du bail, de l'impossibilité de trouver du foncier dans le secteur correspondant et du droit de retrait exercé par certains agents ;

Considérant que La Poste lors du Comité postal territorial de Paris nous dit vouloir le remplacer par 4 points contacts chez des commerçants et un report du trafic à Pelleport/St Fargeau et à Télégraphe ;

Considérant qu'à Pelleport/St Fargeau il ne s'agit pas d'un bureau de Poste de plein exercice mais d'un simple point contact Monoprix ;

Considérant que la Ville de Paris souhaite ardemment mettre en place la ville du quart d'heure et constate globalement un problème de dialogue concernant la présence postale de bureau de plein exercice dans ce cadre ;

Considérant que le report sur le bureau de Poste de Télégraphe ne correspond pas à cet enjeu ;



Considérant que le bureau de Poste Gambetta n'est plus accessible au public et que de nombreux habitants ont dû se déplacer sur le bureau de Poste Édith Piaf ;

Considérant que les points relais de La Poste ne sauraient remplacer des bureaux de plein exercice puisque qu'il s'agit d'y effectuer des activités postales accessoires, ce qui induit nécessairement un recul du service public postal ;

Considérant que l'argument de l'ouverture des plages horaires de ces commerces cache mal la décision unilatérale de La Poste de baisser à Paris les horaires d'ouverture sous des prétextes divers, dont dernièrement celui de l'uniformisation des horaires ;

Considérant en outre que si La Poste a réimplantée à notre demande la boîte-aux-lettres jaune située au 67 cours de Vincennes suite à la mobilisation des habitant.es et des commerçant.es, le Conseil Citoyen du 20^{ème} a attiré l'attention de la Mairie du 20^e sur la disparition progressive des boîtes-aux-lettres jaunes autour du boulevard Davout - rue Vitruve et rue Harpignies - entre les portes de Montreuil et de Bagnolet et que des citoyen.nes du 20^e nous ont également interpellés sur la disparition de la boîte-aux-lettres jaune à proximité du Belvédère du parc de Belleville ;

Sur proposition de Michel Jallamion et des élus du groupe Paris en Commun, socialistes, écologistes et républicains, le Conseil d'arrondissement de la Mairie du 20^e et son Maire :

- **Réaffirment leur attachement à des bureaux de Poste de plein exercice et son refus de les voir remplacés par des relais commerçants ;**
- **Demandent à La Poste de renoncer à la fermeture définitive du bureau de Poste Édith Piaf qui prive l'ensemble du cœur du 20^e arrondissement de bureaux de Poste ;**
- **Demandent à ce que le local actuellement occupé par le bureau de poste conserve une vocation de service public.**
- **Demandent à ce que le bureau de Poste Place Gambetta redevienne un bureau de plein exercice ;**
- **Exigent de La Poste un plan de report et des mesures crédibles durant les travaux et/ou dans l'attente d'une solution foncière qui réponde aux besoins des habitantes et habitants du 20^e et à la réalité géographique et démographique de notre arrondissement.**
- **Exigent que La Poste discute préalablement avec la Mairie du 20^e arrondissement avant tout projet de modification de l'implantation des boîtes-aux-lettres jaunes et des horaires des bureaux de Poste ; et travaille avec la Mairie du 20^e arrondissement à une couverture correcte de ces boîtes dans**



notre arrondissement, à commencer par les secteurs éloignés ou en passe d'être éloignés de la présence postale.